

GRAND POITIERS

Communauté d'agglomération

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	23 janvier 2017
--------------------------	-----------------

à	17h00
---	-------

N°ordre	4
N° identifiant	2017-0041

Titre	Création des commissions thématiques de Grand Poitiers
-------	--

Rapporteur(s)	Alain CLAEYS
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	MME BREUILLE & M.BLANCHARD
Membres en exercice	91
Quorum	

Présents	81	M. Alain CLAEYS - Président M. Claude EIDELSTEIN - M. Francis CHALARD - M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - M. Philippe BROTTIER - Mme Christine BURGERES - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLEMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Michel FRANCOIS - Mme Anne GERARD - M. René GIBAULT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - M. Daniel HOFNUNG - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. François BLANCHARD - M. Gérald BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Patrick BOUFFARD - M. Jean-Hubert BRACHET - Mme Coralie BREUILLE - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - Mme Catherine FORESTIER - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Jacqueline GAUBERT - Mme Diane GUERINEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Nicole MERLE - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HERGAULT - Mme Véronique ROCHAIS CHEMINEE - M. Christian ROUX - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET les conseillers communautaires M. Serge COUSIN le conseiller communautaire suppléant
----------	----	--

Absents	3	Mme Florence JARDIN Membre du bureau M. Olivier KIRCH - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	---	---

Mandats	7	Mandants	Mandataires
		Madame FAURY-CHARTIER Michèle	Monsieur HALLOUMI Abderrazak
		Monsieur JEAN Yves	Monsieur CHALARD Francis
		Monsieur JOLIVET Jean-François	Monsieur BIZARD Joël
		Madame MARCINIAK Marie-Christine	Monsieur CHARDONNEAU Jean-Louis
		Monsieur PUCHAUD Paul	Monsieur FOUCHER Claude
		Monsieur ROBLOT Edouard	Madame DAIGRE Jacqueline
		Monsieur SIRAUT Daniel	Monsieur EIDELSTEIN Claude

Observations	Arrivée de M.ROBLOT Edouard à la délibération n°6
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale des Services Direction Assemblées - Juridique - Documentation - Archives
------------------	--

Conformément à l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoie aux dispositions de l'article L2121-22 du même Code, le conseil de la Communauté d'agglomération peut créer des commissions chargées d'étudier les questions soumises au vote du conseil.

Le Code prévoit notamment que, dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, la composition de ces commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus.

Toutes les dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des commissions figurent dans le règlement intérieur adopté par la délibération n°2017-0040 du conseil communautaire du 23 janvier 2017.

Il est donc proposé au conseil la création des commissions suivantes :

- 1) **Commission générale et des finances**, chargée d'examiner tous les sujets liés aux finances, personnels et d'administration général, crématorium, service d'incendie et de secours (SDIS), informatique, parc de véhicules, communication, ERP.
- 2) **Commission Attractivité**, compétente pour les ZAE, les actions de développement économique, le commerce, la promotion du tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche, l'emploi, l'insertion, le développement numérique du territoire.
- 3) **Commission aménagement de l'espace communautaire, et équilibre social de l'habitat** compétente pour le SCOT, les PLU, réserves foncières, les opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, l'équilibre social de l'habitat, PLH, politique du logement, OPAH.
- 4) **Commission mobilité**, compétente pour les transports sur l'ensemble du territoire (urbains et non urbains), le plan de déplacement urbain, les parcs et aires de stationnement et les bornes de recharge des véhicules électriques.
- 5) **Commission développement des territoires, solidarités, proximité** ; compétente en matière de développement rural et de politique de la ville avec les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement rural, les aires d'accueil des gens du voyage ainsi que les dispositifs locaux de prévention de la délinquance et les programmes d'action définis dans le contrat de ville, action sociale d'intérêt communautaire.
- 6) **Commission voirie**, compétente pour l'ensemble de la voirie communautaire ainsi que pour la signalisation, l'éclairage public et les concessions de distribution d'électricité et de gaz.
- 7) **Commission eau et assainissement** et défense extérieure contre l'incendie ; (DECI et pluvial).
- 8) **Commission transition énergétique, qualité environnementale** compétente pour la contribution à la transition énergétique, les réseaux de chaleur et de froid urbains, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, la lutte contre la pollution de l'air, la lutte contre les nuisances sonores, le

soutien aux actions de maîtrise de demande d'énergie puis en 2018 la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), la fourrière pour animaux errants, l'agenda 21 et le développement durable, ainsi que pour les bâtiments communautaires.

- 9) **Commission culture, animation et mise en valeur du patrimoine** compétente pour les équipements culturels communautaires et les actions culturelles ainsi que pour les actions de sauvegarde, mise en valeur et d'animation du patrimoine historique.
- 10) **Commission sport**, compétente pour les équipements sportifs d'intérêt communautaire ainsi que pour les actions de développement et de soutien du sport.

POUR	86	
CONTRE	2	M. Jacques ARFEUILLERE, Mme Christiane FRAYSSE
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	31 janvier 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	31 janvier 2017
Identifiant de télétransmission	86-200069854-20170123-Imc123882-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	5.2
Nomenclature Préfecture	Fonctionnement des assemblées

GRAND POITIERS Communauté d'agglomération

15 Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 POITIERS cedex